

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures du soir, 10, rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N.º 339

Impreso en los Talleres de El Sotol

RÉDACTEUR EN CHEF: J. G. Boron Dubard

Rédaction et Administration: 43, rue Maciel.

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR: A. Ros

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campesina
Un mois	\$ 1 00	1 50
Trois mois	3 00	3 50
Six mois	5 00	5 50
Un an	10 00	10 50

Numéro du jour
ancien

Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois.

Les réductions pour semestres et années ne portent que sur souscriptions payées d'avance.

LES CHARGES CONTRE ESTERHAZY

Le *Figaro*, dans un article intitulé: «Les Charges actuelles. — Le Pour et le Contre» résume les charges qui s'élèvent contre le commandant Esterhazy. Elles seraient au nombre de sept.

Première charge. — L'indivertissement des écritures du bordereau et du commandant Esterhazy. Tous les caractères de l'écriture du bordereau se retrouvent dans toutes les lettres de M. Esterhazy: l'inclinaison des lettres, la dimension des caractères, l'absence d'alignement, les deux s (ss) dans l'ordre où les met le bordereau lui-même, les g ouverts comme des y.

Ces deux s ont même une histoire: qu'il est bon de rappeler. Le capitaine Dreyfus dans toutes ses correspondances, mettait dans le mot «adresser», par exemple, un grand S, avant un petit s. Le bordereau portait l'indication contraire, on reprochait au capitaine d'avoir voulu, par ce changement, dissimuler son écriture. Or, dans toutes les correspondances de M. Esterhazy, on retrouve l'indication identique à celle du bordereau, c'est-à-dire un petit s avant un grand S.

«Le commandant Esterhazy, dit le *Figaro*, a reconnu que son écriture ressemblait à celle du bordereau; il a dit, d'ailleurs, que chaque mot du bordereau avait été décalqué successivement sur des mots pris dans ses rapports ou dans ses lettres. A quoi, dit le *Figaro*, le plaignant réplique qu'il aurait fallu un nombre infini de rapports écrits par Esterhazy pour calquer le bordereau. On ne comprendrait pas, d'ailleurs, que Dreyfus, voulant égarer les soupçons par le décalque, ait choisi une écriture qui présente une certaine analogie avec la sienne, au lieu d'en choisir une qui soit diamétralement opposée. En outre, s'il y avait eu décalque, ce décalque se traduirait par des hésitations, des sinusés dans les caractères, des mots plus grands les uns que les autres puisqu'ils n'auraient jamais été copiés sur le même document, tandis que l'écriture du bordereau que l'on attribue au commandant Esterhazy est naturelle, rapide, courante.

Le *Figaro* résume comme suit, d'après ses interviews et ses déclarations, la défense du commandant Esterhazy: «L'écriture du bordereau est décalquée sur l'écriture du commandant Esterhazy. D'ailleurs, cette première accusation est absurde et un nouvel examen est inutile, puisque les experts ont déjà déclaré que le bordereau a été écrit par Dreyfus. Deux hypothèses se présentent, en effet: Ou bien les experts se sont trompés quand ils ont reconnu l'écriture de Dreyfus, et ce sont des ignorants auxquels on ne peut confier aucune autre étude semblable, ou bien ils ont réellement et sciemment reconnu l'écriture de Dreyfus et il est superflu de recourir à un autre examen.

Le *Figaro* dit que la seconde charge relevée contre le commandant serait celle-ci: Après la publication du bordereau faite par le *Matin*, le 10 novembre 1896, le commandant Esterhazy a modifié subitement son écriture, les majuscules principalement sont complètement méconnaissables; les M, les A majuscules prennent, dès lors, le caractère des majuscules allemandes avec de grandes boucles. Les preuves de ces changements subits sont jointes au dossier.

A ceci, le commandant répondrait en ces termes: «Cette deuxième charge est absurde et fautive; son écriture n'a jamais été modifiée que par des changements de plumes ou d'encre différentes, comme il arrive à chacun de nous.

Voici quelle serait la troisième charge: Le bordereau a été trouvé en mai 1891; il se terminait par ces mots: «Je vais partir en manœuvres» qui étaient inexplicables pour Dreyfus, puisque Dreyfus n'a pris part à aucune manœuvre. Le commandant Esterhazy, qui avait d'abord nié avoir assisté à des manœuvres, cette année-là, a avoué, depuis, qu'il assistait aux écoles de feu du 5 au 9 août 1891. Mais cette discussion sur les manœuvres d'août est superflue et hors du débat; c'est à la fin du printemps 1891 que le bordereau a été écrit et M. Esterhazy est parti précisée-

ment pour des manœuvres à la fin du printemps de 1891. Donc, absolue concordance entre l'annonce du départ et le départ lui-même. Le commandant répondit ceci: «Oui le commandant assista à des manœuvres à la fin du printemps 1891; il ne conteste pas ce fait mais il ajoute qu'il ne pouvait donner aucun renseignement utile à l'étranger au cours des manœuvres du régiment.

La quatrième charge concerne le manuel de tir: C'est un officier d'un corps d'armée comme M. Esterhazy et non pas un officier du ministère de la guerre comme Dreyfus qui a écrit le bordereau. Un officier du ministère de la guerre n'aurait pas dit à propos du Manuel de tir: «Ce dernier document est extrêmement difficile à se procurer et je ne puis l'avoir à ma disposition que très peu de jours; le ministre de la guerre en a envoyé un nombre fixe dans les corps, et ces corps en sont responsables; chaque officier détenteur doit le remettre après les manœuvres. Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse et le tenir à ma disposition après, je le prendrai, à moins que vous ne vouliez que je le fasse copier *extenso* et ne vous en adresse la copie.»

Un officier du ministère de la guerre n'aurait pas eu besoin de donner des détails précis sur s'appliquant qu'aux officiers de corps d'armée et il n'aurait pas mentionné le petit nombre des manuels que l'on envoie dans les corps d'armée, puisqu'il aurait été placé à la source même de la distribution de ces manuels.

Suivant le *Figaro*, le commandant Esterhazy, qui, d'ailleurs, rappelle, a déclaré, dans une interview publiée mercredi dernier sur l'*Echo de Paris*, que la seule pièce du bordereau d'accusation produite contre Dreyfus dont il eut connaissance, fut le manuel de tir qui lui servit à faire des cours pratiques, estimant que c'est encore un moyen de dissimulation pour détourner les soupçons et pour chercher à compromettre un officier de corps d'armée.

Le commandant Esterhazy déclare, d'ailleurs, que sur les cinq documents mentionnés dans le bordereau et livrés à l'étranger, il ne connaissait qu'un seul, le manuel de tir; encore n'a-t-il eu ce manuel en sa possession que le jour où tout le monde le connaissait et, par conséquent, à l'époque où ce manuel n'avait plus de valeur marchande, au point de vue de l'étranger.

Le note sur le frein hydraulique, il ne l'a jamais eue ni connue, de même les notes sur les troupes de couverture et sur les formations d'artillerie. Quant aux affaires de Madagascar, il ne s'en est jamais occupé et cette communication n'aurait pas valu 50 centimes pour des étrangers.

La cinquième charge, le *Figaro* la trouve dans le sentiment manifesté chez les officiers du régiment de M. Esterhazy à Rouen, en apprenant sa démission publique, à quoi le commandant répondrait qu'il conteste l'existence de ce sentiment et que, du reste, il ne signifie rien.

La sixième charge serait ce qu'on appelle une charge morale: La caractère et la situation générale du commandant Esterhazy, opposés au caractère et à la situation générale du capitaine Dreyfus. Dreyfus, riche par sa famille et sa belle-famille, pas de dettes... ne jouant jamais ni à la bourse ni au cercle, vie rangée. M. Esterhazy, au contraire, endetté, jouant à la Bourse, dans les cercles, ayant des difficultés pécuniaires de tout ordre, d'extraordinaires complications d'existence, des oppositions, des poursuites, des emprunts et des réclamations partout.

Le commandant répondrait que ces charges morales n'ont aucune portée; on peut être couvert de dettes et ne pas être un traître. Enfin la septième charge serait la déposition du lieutenant-colonel Picquart, chef du bureau des renseignements au ministère de la guerre, qui a reçu l'ordre de quitter Paris le 17 novembre 1896, l'avant-veille de l'interpellation Castelin à la Chambre, qui a été remplacé officiellement en février dernier à son poste et qui n'est pas revenu depuis un an. Le colonel Picquart aurait des preuves matérielles. Le commandant se bornerait à dire, sur ce point, que «ces preuves, il les attend

mort du redouté baron, condamné déjà, de mettre la main sur la banque rivale, s'il ne restait en face de lui qu'un genre facile à vaincre. Justement, Henri s'était pris pour la beauté blonde d'Eve, alors éclatante, d'une violence passionnée. Il l'avait voulue, et le père, qui connaissait son fils, avait consenti, très amusé au fond de l'affaire exécrable qu'il faisait.

Elle devint en effet désastreuse pour ce dernier, lorsque, chez Henri, succédant à son père, l'homme du proie apparut sous l'homme de plaisir, et qu'il se tailla sa grosse part dans l'exploitation des appétits déchaînés de la démocratie bourgeoise, maîtresse enfin du pouvoir. Non seulement Eve n'avait pas mangé Henri, devenu à son tour le bailliage tout-puissant, le baron Davilland, maître plus que jamais du marché; mais c'était le baron qui avait mangé Eve, qui l'avait dévorée en moins de quatre ans. Après lui avoir fait coup sur coup une fille et un garçon, il s'était brusquement éloigné d'elle, pendant sa dernière grossesse, comme s'il en avait eu le dégoût, dans l'ardeur qu'il avait mise à la posséder, telle qu'un fruit dont on se rassasierait et qu'on rejette. D'abord, elle était restée surprise et désolée de l'abandon, en apprenant qu'il retournerait à sa vie de garçon et qu'il aimait ailleurs. Puis, sans réclamation d'aucune sorte, sans colère, sans même trop chercher à le reconquérir, elle avait de son côté pris un amant. Elle ne pouvait vivre sans être aimée, elle n'était née sûrement que pour être l'aimée, plaire, passer des jours dans des bras d'adoration et de caresse.

L'amañt qu'elle avait choisi, à vingt-cinq ans, elle le garda pendant plus de vingt ans, et elle lui fut parfaitement fidèle, comme elle aurait été fidèle à son mari. Et, lorsqu'il mourut, ce fut pour elle une grande tristesse, un véritable veuvage. Et, six mois plus tard, ayant rencontré le comte Gérard de Quincass, elle ne put résister du nouveau à son besoin de tendresse, elle se donna.

COLLABORATION

Lettre ouverte

CITOYEN PRÉSIDENT

Ma lettre du 3 janvier contenait en substance qu'un temps précieux a été inutilement perdu. Les faits qui se succèdent tous les jours corroborent mon assertion. Votre gouvernement à l'heure qu'il est, ne saurait plus garder aucune illusion. Poussant la dévotion jusqu'à la solution du problème politique; vous avez tenté de les remettre en perspective en leur donnant une direction qui les relevait aux yeux de tous, tout a été inutile; vous vous êtes heurtés à des obstacles accumulés à dessein par des ambitions malsaines et pour combler la mesure ils vous ont jeté à la face l'élection du plus habile et du plus effronté de leur complices, ils l'ont investi de la présidence de la municipalité.

Ces messieurs ne nous étonnent pas; fertiles en expédients de toute sorte, rompus à la lutte, ils nous réservent d'autres surprises. Si nous voulons bien ne pas les contraindre, la leçon qu'ils vous ont donnée et dont ils se vantent, ne vous a-t-elle pas suggéré quelques réflexions plus ou moins pénibles à leur sujet?

Ne vous montre-t-elle pas l'inutilité de vos démarches? Vos dernières mesures administratives sembleraient bien le prouver. Il est grand temps, en effet de songer à réparer le temps perdu, et de prouver à ces hommes qu'il sont isolés de toute sympathie nationale en démasquant leurs convoitises sordides, unique prétexte de leur soif de bêtise.

Citoyen Président, si nous n'avions tous, nos intérêts engagés et mis en péril avec la République, je me résignerais au silence; mais j'ai à vous rappeler que l'élite du peuple attend de vous un dernier et signalé service les circonstances actuelles exigent impérieusement le sacrifice de certaines de vos convictions politiques. Il faut que vous dispersiez ceux qui parlent aujourd'hui de défendre la Constitution, tant de fois violée et violée par eux-mêmes.

Le salut de la Patrie, l'utilité publique rendent excusable cette mesure. Le moment est favorable, je dis plus, il y a urgence. Votre apparition aux affaires arracherait la République à la nefaste influence d'une Assemblée qui n'hésite pas pour se perpétuer en ses intimes privilèges, à décliner de nouveaux leçons de la guerre civile, plutôt que de travailler à la concorde de tous les citoyens d'où sortirait la Patrie grande et prospère.

Aussi bien les événements vous accablent à cette impasse et ne vous laissent plus d'autre alternative. Jugez plutôt: si vous laissez subsister cette Assemblée de malheur jusqu'en Mars prochain, par ce seul fait, vous légalisez son illégitimité et vous lui confiez l'élection présidentielle. Il peut alors se produire une éventualité que vous n'avez pas prévue: peut-être, et contre laquelle j'appelle votre attention et celle du pays, afin que vous ne soyez pas surpris à l'improviste et que vous puissiez vous mettre en garde.

L'Assemblée sait que le peuple a les yeux sur elle et ne la perd pas de vue; cette hostilité la gêne. Pour y échapper elle peut se transporter un beau jour sur n'importe quel point du territoire; là, où elle ira, sera le Pouvoir prétendu légal de la République. A cela pas d'objection c'est irréfutable. La loi ne dit pas qu'il soit rigoureusement nécessaire que l'élection présidentielle ait lieu à Montevideo, au haut du Cabildo. Cette élection peut tout aussi bien se faire à Paysandu, aux Pocitos, au haut d'un mirador quelconque, à Piedras Blancas etc. etc. et le candidat élu sera bel et bien le Président légal, et si les événements ne troublent pas le cours des choses, il est entendu que l'élu, ce ne sera pas vous.

Donc, la Nation, les gouvernements étrangers s'empresseront de reconnaître cet élu, l'Armée nationale fera de même et s'empressera d'obéir s'il lui est ordonné de réduire, ou mieux de soumettre les factieux afin de les obliger à respecter l'ordre de choses nouveau, et vous savez Citoyen Président avec quel empressement on saisisait la plus petite occasion de briser toute velléité de résistance, ne serait-ce que pour savourer le plaisir des dieux. Cette hypothèse n'est pas sans précédent: elle se réalise encore si vous n'y mettez bon ordre. Le peuple qui travaille, a besoin de liberté et de garanties; il a mis son espoir en vous, il répondra au premier appel, si vous vous décidez à justifier sa confiance. Plus de merci, nous savons ce que veulent vos adversaires. Ne souffrez pas que la Patrie retombe entre leurs mains. Je vous le dis en vérité, ce serait la mort de votre nationalité.

ECHOS DES ROIS

(CONTE GAI)

Il y a fort longtemps, ce me semble, que je ne vous ai conté quelque chose de ces panta-griphes histoires telles que les aimaient nos aïeux, — et je n'ai besoin de remonter jusqu'à Rabelais ou Béroalde de Verville pour le dire, nos grands-mères les ayant fort goûtées aussi en l'élegante fin du dernier siècle — et tout le divertissement, innocent quoi qu'en disent les sots, me suivit de la jeunesse dans l'âge mûr. Moins aisément, aujourd'hui, mon esprit s'obstine à ces joyeuses billevesées non que je sois honteux le moins du monde du temps que j'y ai donné, lequel fut le meilleur de ma vie, mais parce que le monde occupé nous rions, et pour lequel nous écrivons, n'a plus même le loisir de ces francs états de rire. La gaieté contemporaine est volontiers ironique et il manquera toujours à la mienne le raigot d'un peu de fiel contre qui on se soit.

Je n'ai pas ce puissant amour de la vertu et cette haine éperdue du ridicule où s'enfle d'indignation généreuse la verve comique des moralistes qui veulent bien encore nous divertir, et qui y réussissent souvent, je le proclame avec le sentiment très sincère de mon infirmité. Mais tant pis! Laissez-moi vous dire encore ce petit conte, que vous écouterez comme un écho de ceux d'autrefois. Il me vient, l'autre jour, en tirant les Rois, et se déroula, dans mon cerveau avec les spirales de fumée bleue qui montaient de ma cigarette, en même temps que, de mon verre, l'âme havarée d'un joli vin de France, et des épaules légèrement décolletées de ma voisine, un étincellement de santé sous les lumières. Mais assez de circonstances atténuantes comme cela Honey syst qui mal y pousse!

Où se gâtaient des Rois-là dont il faut que vous parliez avant tout, fut découpé, il y a deux années pleines, et très cérémonieusement, dans une des meilleures familles du Français et des plus hystorées de la bonnetterie française, et il s'y trouva le fait singulier qu'aucune fête n'en sortit, bien que le boulangier eût solennellement juré d'en mettre une. Et, de ce simple fait, toute la gaieté promise au repas fut abolie. Pas de Heine! Pas de Rois! Aucun bruit joyeux tombant dans un verre, à travers un petitlement ravié! Toutes ces souverainetés d'un soir qu'on rêvait ensemble et qui excusaient de sournoises familiarités devenues plus chimériques encore! Pas de cris échevins en plein République!

Et le présent que le Monarque de la fête devait à la Dauphine choisie et qui permet ordinairement à la maîtresse de la maison de se rattraper d'un peu de ses dépenses! Le désenchantement fut général et le reste de la soirée affreusement mélancolique, avec une pointe d'aigreur dans les relations, chacun soupçonnant quelque autre convive d'avoir tout simplement dissimulé le farinoux qui lui était échappé par un esprit d'économie qui honore encore ce quartier essentiellement commercial.

Quand les adieux sans cordialité se firent échangés à la porte, la jolie Mme Pistache dit tout bas à son mari, en lui pinçant le bras:

— Grignon! Je parie que c'est vous. Et Pistache ne nia que mollement, en haussant les épaules, comme si l'idée était tellement ridicule qu'il n'y eût seulement pas lieu de s'y arrêter, et le vieux saignait entre

les pointes de son collet relevé le long des joues.

Et comme il arrivait d'ailleurs d'ordinaire, après ce court dialogue, les époux rentrèrent silencieux à la maison, sous un croissant de lune roussâtre justement, aux deux coins, comme le collet du paletot de M. Pistache. Il est certain, en effet, que deux époux dont l'un a trente ans de plus que l'autre n'ont pas grand-chose à se dire, en regagnant le conjugal demeure dont le seuil nocturne n'a de sourires que pour les conjoints mieux assortis.

Un odieux homme, ce Pistache, qui avait osé marier son hiver chœur à ce printemps en fleurs. Car elle était délicieuse cette petite femme qui s'était laissée faire parce qu'on lui avait dit qu'une fille sans argent ne trouve pas à se marier. Elle était bien avenable, maintenant, avec ce mari purement honoraire qui entendait conserver néanmoins tous les dehors de ses droits inutiles et qui condamnait ce lys immaculé à partager une couche si bien faite pour un melon seul, comme lui! C'était une vraie pitié qu'il jouât au Monsieur avec cette petite fille. Imaginez un évêque de Saint-Perrine dans les jardins du Sacré-Cœur. Il était ridicule, ce Pistache, et méritait de l'être davantage.

Et elle joliet si joliet avec ses grands yeux ingénus, sa chevelure châtain, aux moires fauves, toujours embroussaillée, son nez d'une incorrection spirituelle et rondelet au bout comme une petite pomme, ses lèvres largement souriantes sur des dents de jeune chien d'un blanc tendre, sa sveltesse d'allure avec un je-ne-sais-quoi de fort aimablement dodu qui en punctuait les gracilités par un gros point qui n'était d'interrogation que pour les imbéciles ou les myopes. Une fois chez eux, à peine se disaient-ils bonsoir en se tournant les dos. J'ai dit que je n'étais pas rageur. Mais de telles choses, malheureusement communes, m'indignent absolument. Et moi! vers du Chénier me chantant dans la mémoire:

Ab: que de biens perdus! Ah! trop heureux enfant! Et, de fait, M. Pistache n'était pas loin de l'âge où l'on pourrait renvoyer l'homme à l'école pour débarrasser un peu la maison.

Or, ce multime fatidique des nuits communes fut interrompu, cette nuit-là, d'une bien malsaine façon.

— Vous êtes un mal élevé, monsieur! fit Mme Pistache avec une réelle indignation. Et M. Pistache, très honteux, balbutia:

— C'est cette maudite fête que j'ai avalée. Et, des rideaux dont jamais les ailes légères de l'Amour n'avaient fait tressaillir les plus grotesquement virginaux, le silence descendit sur cet aveu sans dignité et sur les époux sans tendresse.

L'an dernier — un an après par conséquent, — les mêmes convives étaient, ce nouveau, réunis, à la même date, à la même place, et pour la même réjouissance. Mme Pistache avait pour voisin de table le cousin de l'amblyon, un fort joli garçon qui lui paraissait avec des tremllements dans la voix, tant il semblait sous son charme, et qui la suppliait tout bas de lui donner, en secret, le moindre souvenir de cette soirée, un rien que ses jolis doigts aient touché. Car vous savez certainement la ferveur dont se reçoivent les petites reliques d'amour. Cette fois-ci, la maîtresse de la maison avait pris ses précautions et annoncé, à tout le monde, que celui qui essaierait d'avalier la fête royale s'ingurgierait un poulpé de porcelaine aux contours cassants et qui ne manquera pas de lui perforer, pour le moins, le mésentère. Mais c'est le moment de placer le *quos vult perdere Japiter*.

Le gîte des Rois fut découpé sous une serviette, servi, toujours voilé, jusqu'au dernier morceau, et pas plus de poulpé de porcelaine aux contours cassants que dans la boutique d'un armurier. Ce second désappointement fut encore plus mal accueilli que le premier. Ce ne fut pas seulement un souf-fle d'aigreur, mais une tempête d'acrimonie qui se déchaîna dans les conversations postérieures. Un fumiste était certainement insinué dans la société. Ce boulangier était peut-être le célèbre Lemice-Terrieux qui vivait encore. Mais non! le délit avait certainement eu lieu sur place et le coupable était là, jouissant tranquillement de son méfait, savourant son crime parcimonieux et noyant (tout remords dans son verre de champagne. D'ailleurs, c'est pour cette très simple action d'une jeune femme, délaissée chez elle, à qui un gérant demande un rien que ses jolis doigts aient touché, et qui, n'osant lui donner une fleur de son corsage ou de sa chevelure, lui glisse une amulette trouvée dans sa part de galette. Ah! le mignon péché... S'il avait été senti, du moins!

Or, sept mois après, environ — mettons que ce soit en septembre, quand les femmes portent encore des robes presque estivales, à l'enveloppement peu dissimulé par l'épaisseur des étoffes — M. Pistache, qui ne pouvait plus se dissimuler que la taille de Mme Pistache s'arrondissait, tous les jours, sans légitime motif, la regarda d'un certain façon qui fit prévoir à celle-ci une question indiscrète, car, avant même qu'il eût formulé sa terrible interrogation, elle lui répondit, le plus simplement du monde:

— C'est cette maudite petite poulpé que j'ai avalée, le jour des Rois!

Armand Silvestre.

Pour reconnaître l'Eau potable

Par ces chaleurs, une recette pour l'analyse sommaire des eaux potables est toujours bonne à noter.

D'après ce que rapporte la *Technologie sanitaire* de Bruxelles, pour s'assurer si une eau destinée aux usages domestiques ne contient pas de matières organiques, on peut employer la méthode suivante à la fois très simple et très sûre:

On prend une bouteille propre et en verre blanc; on l'empliit aux trois quarts de l'eau à analyser, puis on y dissout une petite cuiller de sucre candi blanc et très propre. La bouteille est alors bouchée hermétiquement et tenue quarante-huit heures dans un lieu chaud.

Si, après ce temps, l'eau ainsi traitée est devenue trouble, on l'aitesse, elle est impropre à servir de boisson. Par contre, si elle reste complètement pure, ceci peut être une preuve qu'elle ne contient aucune substance polluante qui pourrait éventuellement avoir une influence nuisible.

NOS ÉCHOS

La Patrie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS MUTUELS

Messieurs les Sociétaires sont prévenus que Monsieur le Docteur Brena a repris le service médical de la société La Patrie à partir du 1er Décembre.

Le Secrétaire.

Société Française de Secours Mutuels — ARAPET 228.

Messieurs les Sociétaires sont informés que l'Assemblée générale ordinaire correspondant à l'exercice 1897 aura lieu le Dimanche 16 courant à 1 h. 1/2 de l'après-midi, au siège de la Société.

Le conseil d'Administration.

Firme nouvelle.

Nous avons reçu la Circulaire suivante: Montevideo, Enero 1.º de 1898.

Señor Director del COURRIER FRANCO-ORIENTAL, 16 Maciel.

Presente:

Muy sedor mio: Tengo el honor de participar a Vd. que por fallecimiento del señor don Lorenzo Perez Espinosa socio que fué de la firma Harberousse y Perez de esta plaza, dicha firma queda extinguida;

la face déviée à gauche, avec des traits heurtés et un menton pointu. La bouche fine, spirituelle, méchante, disait la rancune amassée, la colère perverse, qu'il y avait au fond de cette laide, enragée de l'étré. Sûrement, la créature qu'elle exérait le plus au monde était sa mère, cette amoureuse si peu mère, qui ne l'avait jamais aimée, ne s'était jamais occupée d'elle, après l'avoir été le berceau abandonné aux soins de servantes.

De sorte qu'une véritable haine avait grandi entre ces deux femmes, muette et froide chez l'une, active et passionnée chez l'autre. La fille haïssait la mère, parce qu'elle la trouvait belle et qu'elle l'accusait de ne pas l'avoir faite à son image, belle de cette beauté dont elle l'écrasait. Sa souffrance de chaque jour était de ne pas être désirée, de sentir tous les désirs aller encore à sa mère. Comme elle était d'une méchanceté amusante, on l'écouait, on riait; seulement, les regards de tous les hommes, même des plus jeunes, sur-tout des plus jeunes, retournaient ensuite à cette mère triomphante qui ne voulait pas vieillir. Et c'était alors qu'elle avait décidé, dans sa volonté féroce, de lui prendre son dernier amant, de se faire épouser; par ce Gérard, dont la perle l'aurait sans doute. Grâce à ses cinq millions de dot, elle ne manquait pas d'opéculs; mais, peu flatteuse, elle avait tantum de dire, avec son rire mauvais: «Parlons pour cinq millions, ils iraient en choisir une à la Salpêtrière.» Puis, elle s'était mise elle-même à aimer Gérard, qui se montrait gentil à l'égard de cette demi-infirme par bonté d'âme.

(A suivre).

Feuilleton du «Courrier Franco-Oriental»

(7) Du 12 Janvier 1898

ÉMILE ZOLA

PARIS

Livre premier

— Non Gérard, que je suis heureuse de me trouver un instant seule avec vous! Voici plus d'un mois que vous ne m'avez donné ce bonheur. La façon dont Henri Davilland avait épousé la fille cadette de Justus Steinberger, le grand banquier juif, était toute une histoire restée légendaire. Comme les Rothschild, les Steinberger étaient au début trois frères, quatre: Justus à Paris, les trois autres à Berlin, à Vienne, à Londres, ce qui donnait à leur secrète association un pouvoir formidable, une souveraineté internationale et toute-puissante sur les marchés financiers de l'Europe.

Justus était cependant le moins riche des quatre, et il avait, dans le baron Grigoire, un redoutable adversaire, contre lequel il devait lutter, devant toutes les grandes proies. Et c'était à la suite d'une rencontre terrible entre eux, après l'apre partage du butin, que l'idée profonde lui était venue de donner en mariage, comme épingle, Eve, sa fille cadette, au fils du baron, Henri. Inscut-la, celui-ci n'avait passé que pour un aimable garçon, homme de chère, homme de club, et le calcul de Justus était sans doute, à la

